Syndicat CFTC Auchan Retail France

NAO ARF - 2021

FLASH INFO - FLASH INFO - FLASH

LA COPIE DE LA DIRECTION N'EST GUERE MEILLEURE !

Si la **CFTC** peut-être satisfaite des différentes **avancées** dans les dossiers "**GPEC**" et "**Prime de Progrès ARF**", de la négociation ARF d'un nouvel accord "**Protection sociale**", de la négociation prochaine d'un accord "**Télétravail**", de l'ouverture du chantier **sur l'évaluation de la performance des employés**" et d'un projet d'accord "**QVT**" intégrant l'égalité professionnelle et le sujet du Handicap, la délégation **CFTC** n'accepte pas la conclusion des "négociations" **NAO 2021** !
Peut-on alors parler de dialogue quand, malgré les messages passés et les attentes des salariés alors relayées, ces revendications légitimes ne sont pas entendues ?!

En effet, bien que l'Entreprise **s'engage**, et c'est appréciable :

- à la réalimentation du fond de secours via Humania
- à la mise en place d'un reste à vivre au niveau du RSA en cas de problème avec la subrogation pour éviter une paie à 0€
- à l'alignement de la carence maladie à 6 mois pour tous les périmètres ARF (1/06/2021)
- à la revalorisation de la médaille du travail ARF (de 175 à 500€ selon le nombre d'années)
- à la comptabilisation simplifiée à compter du 1er janvier 2022 de la Journée de Solidarité dès la 1ère heure supplémentaire

Il n'empêche que toutes ces dispositions ne répondent pas aux revendications !

Les propositions NAO de la Direction se résument donc :

- *à une faible augmentation de **+0.8% au 1er mars** des salaires réels individuels*
- *à une grille retravaillée, mais insuffisante, pour les salariés et les entités assujettis à la grille, à partir de juin pour les niveaux 1 et 2, et de fait de différencier le pourcentage d'augmentation suivant le niveau*
- *à la reconduction de la **ristourne supplémentaire sur achats à 15%**, une semaine par mois, plus 2 semaines début juillet, et 3 semaines en fin d'année (même si pour certains entrepôts isolés des magasins, la ristourne reste peu utilisée !)*

L'AVIS DE LA CFTC RETAIL FRANCE

Et c'est tout !... C'est le constat amer, sur ce sujet, d'un dialogue social en échec faute d'écoute, et de constater, pour la seconde année consécutive, l'absence de propositions salariales sérieuses.

Après un fort investissement des équipes dans tous les périmètres face à la COVID, la Direction ne semble pas à l'écoute des demandes des organisations syndicales qui relaient les **demandes insistantes des salariés** : il n'y aura donc **pas de prime Macron**, pas d'augmentation salariale qui rattraperait **la perte de pouvoir d'achat** relevée depuis plusieurs années et rétablirait une juste reconnaissance professionnelle, pas de mesures économiques pourtant très attendues (aide financière aux repas, mise à niveau de l'indemnité astreintes telle qu'accordée dans l'entité ARS/ARA, prime de travail à distance, carte carburant, etc). A croire que la Direction elle-même est bien consciente de l'insuffisance de ces propositions et ne se cache pas d'appliquer unilatéralement ses propositions !

C'est pourquoi, les **représentants CFTC** consultent dès à présent les sections syndicales et les élus des différentes entreprises d'ARF, et à l'écoute des salariés, agiront en responsabilité.

Bruno DELAYE – CFTC AUCHAN RETAIL FRANCE- cftcauchanretailfrance@gmail.com – 06 17 14 17 13